L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

DISCOURS PRONONCÉ A L'EGLISE ST. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, LE 24 JUIN 1878, A L'OCCASION DE LA FÊTE PATRONALE DE LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE,

PAR LE

Rév. P. HAMON S. J.

A VENDRE
Au profit des R. R. P. P. Jésuites de Québec.

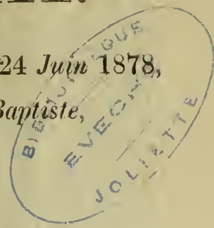
PRIX : 5 CENTS.

QUÉBEC :
IMPRIMERIE DU "CANADIEN" 40, RUE STE. FAMILLE.

1878

L'EGLISE ET L'ETAT.

Discours prononcé à l'Eglise St-Jean-Baptiste de Québec, le 24 Juin 1878, à l'occasion de la fête patronale de la Société St-Jean-Baptiste,



Par le Rév. P. HAMON, S. J.

Messieurs,

A certains jours solennels les chefs des peuples, pour prouver leur puissance, font défiler devant eux, les forces militaires de la nation, ils passent une grande revue. La vue de ces nombreux bataillons prêts pour la lutte rassure le pays et fait abandonner aux ennemis les projets hostiles qu'ils nourissaient dans leur cœur.

Aujourd'hui, MM. le peuple Canadien, lui aussi, compte ses soldats. Il les montre à ses amis comme à ses ennemis. Il affirme son existence comme peuple, ses espérances comme nationalité, les principes qui le guideront dans sa marche civilisatrice. A ses amis, il apparait plein de sève et d'entrain, content et libre, se développant à l'ombre des institutions que lui octroya la Grande Bretagne et qui doivent sauvegarder sa vie comme peuple. A ses ennemis, il montre son drapeau avec sa devise énergique : Nos Institutions, notre Langue et nos Lois. Serrés autour de ce drapeau, les Canadiens disent assez que pour le leur enlever, il faudrait auparavant leur arracher la vie. Ils ont raison, car cet étendard et son programme politique, c'est toute l'histoire de la patrie : la mémoire du passé, la liberté dans le présent, la grandeur et la prospérité pour l'avenir.

Arboré comme il l'est maintenant près de l'autel, il représente la double force qui civilisa le Canada, l'union intime de la religion avec la société civile, base unique d'une vraie civilisation chrétienne.

Telle est, messieurs, la thèse que je vais tâcher d'exposer à vos yeux. Importante toujours pour un peuple sérieusement décidé à progresser, cette vérité mérite de nos jours une attention toute spéciale, à cause des influences funestes qui cherchent à en obscurcir l'éclat dans les esprits et à en fausser la notion exacte.

Quelles sont donc les vraies bases de la société civile, sur quels principes doit s'appuyer la civilisation chrétienne, quels rapports mutuels ont entr'eux l'église et l'état ? voilà, Messieurs, ce qui doit être bien compris de tout canadien ami de son pays et jaloux de garder toujours intactes ses institutions, sa langue et ses lois.

Voulue par Dieu qui créa l'homme avec des besoins et des aspirations qui réclament le concours de ses semblables, la société est d'institution divine. Elle doit aider l'homme à atteindre ses destinées à venir, tout en lui donnant une somme légitime de bonheur ici bas.

Le rôle de la société est donc double. Procurer le bien-être de l'homme sur terre et lui servir à marcher plus sûrement vers sa fin suprême. Pour cela elle promulgue des lois qui donnent de l'ensemble aux efforts individuels, et elle réprime les désordres, punit les crimes, et par ses encouragements et sa protection, civilise le peuple en secondant le développement intellectuel, moral et industriel de la nation.

Pour atteindre ce but, il faudra que l'état civil ait toujours devant les yeux une règle immuable, nécessaire, infaillible du juste et de l'injuste, du vrai et du bon, en un mot, de ce qui convient à la nature humaine. Où la cherchera-t-elle cette règle ? Sera-ce dans la raison humaine ? Mais la raison n'est pas supérieure à elle-même et ne se donne pas de lois. D'ailleurs cette raison est trop faible, trop changeante, trop partiale pour être toujours la règle du juste et du bon.

La demandera-t-elle aux volontés collectives des subordonnés ? Mais le droit qui ne se trouve pas dans les parties ne saurait non plus se rencontrer dans le tout.

Sera ce enfin l'intérêt et l'utile qui seront la base fondamentale de

la société ? Cette doctrine suffirait pour gouverner des brutes,mais elle ne conviendra jamais à des hommes immortels créés par Dieu et pour Dieu.

C'est Dieu, MM. c'est ce Dieu créateur et souverain maître de l'homme qui est la vraie base de l'état social, c'est sa volonté qu'il faut consulter pour donner aux lois un fondement inébranlable, ce sera d'après les principes éternels de la révélation que la société devra régler les rapports mutuels des hommes entr'eux, et faire marcher les peuples dans les voies de la civilisation véritable.

Alors au nom de Dieu, elle commandera le respect des lois, elle obligera en conscience les sujets à les exécuter, elle aura la force et le droit,parce qu'elle s'appuiera sur la base même du droit et de la force : l'autorité divine.

Aussi, MM. toute civilisation sérieuse a-t-elle toujours uni étroitement son principe actif, l'autorité, avec le Dieu qui préside aux destinées du monde. La loi divine représentée par la Religion, forma la base de toutes les Sociétés progressives; l'union intime des chefs du peuple avec les représentants de l'autorité divine, les ministres de la divinité, servit de point de départ à toute vraie civilisation.

Ainsi furent fondées et grandirent les sociétés anciennes. Ecoutez leurs sages et leurs législateurs.

« Pour établir le droit,dit Cicéron, il faut remonter à la loi souveraine, née avant tous les siècles, avant qu'aucune loi eût été écrite ni aucune ville fondée Pour y parvenir, il faut croire avant tout que la nature entière est gouvernée par la Providence, que l'homme a été créé par le Dieu Suprême et que par la raison il est en société avec Dieu Cette raison commune à Dieu et à l'homme, voilà la loi qui fait de cet univers une seule cité sous le Dieu tout puissant. De croire que tout ce que décrètent les peuples est juste, rien de plus insensé. Si le droit dépendait des ordonnances des peuples, des décrets des princes, des arrêts des juges, le vol, l'adultère, la supposition de faux testaments, serait un droit, s'il en prenait envie à la multitude. »

(De legibus l. I No. 6, 7, 15, 16).

Sur cette base de la volonté divine comme sur la loi naturelle Cicéron place donc le fondement même de la société; son droit au respect et à l'obéissance des peuples.

Pour connaître cette volonté, la société civile s'adressait à la société religieuse.

« Nos ancêtres,dit Cicéron, confièrent les cérémonies religieuses aux pontifes, et aux augures, la décision des choses qu'il convient d'entreprendre. Leur droit est le plus grand, le plus excellent dans la république· Il emporte l'autorité.»

Les autres nations imitèrent cet exemple. Ecoutez ce qu'en dit Frédéric Schlegel dans son histoire de la littérature ancienne et moderne. (T. I, p. 24 et 25.)

« Les Egyptiens, dit-il, étaient un peuple de prêtres, non qu'on y trouvât point d'autres castes reconnaissables par leur isolement, mais chez eux, tout avait le sacerdoce pour principe, partout dominait l'esprit et l'influence des prêtres. Il en était de même chez les Indiens. Les Juifs nous offrent le spectacle d'une théocratie complète. Dans notre occident ce caractère sacerdotal apparaît chez les Etrusques dans toute leur organisation sociale ....L'époque héroïque des Grecs fut également précédee par une époque sacerdotale. »

Voilà donc sur quels principes exista la société ancienne. Nous y voyons l'union intime et constante de l'état avec la religion. Tant que dura cette union, la société progressa. Quand la corruption des mœurs et l'impiété la brisèrent, la décadence arriva, Rome et Athènes penchèrent vers leur ruine.

Mais c'est trop s'occuper de la civilisation ancienne, arrivons enfin à la société nouvelle fondée par Notre Seigneur et voyons dans quelles conditions elle se forma et progressa.

§ II. CIVILISATION CHRÉTIENNE.

Née sur le calvaire, la civilisation chrétienne pénétra vite dans le monde païen. Peu à peu elle en perça les ténèbres comme on voit dans un jour d'orage le soleil percer çà et là au travers des nuées amoncelées, jeter un vif éclat et faire rejaillir cet éclat sur les masses de ténèbres

environnantes.

Ainsi la société chrétienne apparut dans le monde et bientôt elle inonda de ses clartés l'Orient et l'Occident. Comme l'indiquait son nom cette société se développa d'après le modèle Divin proposé par Jésus aux hommes. Elle prit le Sauveur pour centre de sa vie sociale, de ses institutions et de ses progrès. Jésus, représenté par son église veilla sur le berceau des nations chrétiennes. Il guida leur jeunesse, et les fit entrer dans les voies de cette grande civilisation qui mit l'Europe si fort au dessus des autres parties du monde.

Rome prit dans l'ancien droit ce qui était bon et détruisit ce que l'arbitraire ou le despotisme inné au cœur de l'homme sans religion y avait introduit de mauvais. Rome vivifia les lois, inspira la littérature et les sciences ; elle assouplit les caractères trop violents, façonna les mœurs et peu à peu les rendit sociables et chrétiennes. A l'ombre de la croix, sous l'influence du vicaire de Jésus, des institutions pieuses s'élévèrent pour secourir toutes les misères humaines, les serfs et les artisans obtinrent la liberté, des lois protectrices défendirent leurs associations contre les assauts du fort et du puissant, les rois respectèrent leurs sujets, ils virent en eux des hommes libres, des chrétiens qu'ils devaient, non exploiter à leur projet mais guider vers le but sublime assigné par Jésus à la civilisation chrétienne. Le développement harmonieux de toutes les énergies humaines dans l'ordre et la paix, préparait ainsi la transformation finale, et la déification complète promise à l'homme après cette vie, pour une éternité.

Cette grande civilisation chrétienne ne s'établit pas sans luttes, vous le savez, Messieurs. Souvent les hommes de Dieu eurent à tenir tête aux peuples et aux rois, pour maintenir les premiers dans l'obéissance et les autres dans le droit. Souvent les Papes eurent à protester contre des lois iniques, à venger la sainteté du mariage, à faire restituer la propriété volée, mais toujours ils sortirent victorieux de la lutte. Cette influence intime et permanente du représentant de l'ordre et de la morale, forma les nations nouvelles. Elle donna au monde le spectacle inconnu jusqu'alors d'une grande famille de frères unis ensemble dans une même foi, une même espérance, un même amour, marchant ensemble au même but, ensemble se réunissant autour du centre unique de la lumière et de la civilisation ; la croix plantée sur le rocher de Pierre et montrée au monde par des vieillards que peuples et rois saluaient du nom de guides et de Pères.

« Le fait est évident, nous dit M. Guizot, le développement moral et intellectuel de l'Europe a été essentiellement théologique. Parcourez l'histoire du Veme au XVIeme siècle, c'est la théologie qui possède et dirige l'esprit humain, toutes les opinions sont empreintes de théologie ; les questions philosophiques, politiques et historiques, sont toujours considérées sous un point de vue théologique. L'esprit théologique est en quelque sorte le sang qui a coulé dans les veines du monde européen...... et cette influence salutaire entretint et féconda le mouvement intellectuel. »

(Cours d'histoire moderne VIeme leçon.)

Ainsi, MM. au témoignage d'un écrivain protestant, cette union intime de l'Eglise avec les peuples chrétiens produisit la civilisation nouvelle. Elle forma cette grande république chrétienne rangée autour de Rome comme des enfants près de leur mère. Depuis trois siècles cette union a été brisée. Rois et peuples ont choisi un autre centre de vie et de progrès. Nous verrons bientôt quelles en furent les conséquences.

§ III. UNE NATION CHRÉTIENNE.

Ce fut aussi sur ces bases que fut fondée la nationalité canadienne. Exemple presqu'unique dans les temps modernes, on peut dans son histoire étudier le développement d'une société chrétienne dès son origine, et mettant en œuvre tous les éléments de progrès véritable que Jésus donne à ses sujets.

Près du berceau de la colonie, nous voyons paraître le Sauveur dans la personne de ses ministres. Il dirige les premiers pas de ce peuple naissant, lui dicte ses lois, règle ses relations sociales et lui infuse un esprit

d'ordre et de discipline qui lui donnèrent plus tard un tempéramment sain et vigoureux.

L'Eglise et le peuple travaillent de concert. Les PP. Récollets, les religieux de la Cie de Jésus s'occupent des âmes, veillent au mœurs et secondent de tout leur pouvoir les desseins de Champlain, marquent à l'avance les points stratégiques qui seront plus tard des centres de civilisation : Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sorel.

Le terrain préparé et déblayé de ses forêts primitives, Rome envoie à la Nouvelle France un de ces façonneurs de peuple qui, les formant à l'image du Verbe Incarné, les élèvent peu à peu aux sommets de la dignité humaine et en font de grandes nations chrétiennes.

Vigoureux et persévérant dans ses entreprises, zélé pour Dieu et son peuple d'adoption, humble et dévoué comme un apôtre, Mgr. de Laval frappa cette jeune nationalité d'un cachet indélébile. Il fit prévaloir en elle les principes chrétiens et la lança d'une main ferme dans les grandes voies de la civilisation.

Près du collége des Jésuites, le premier qui s'ouvrit dans l'Amérique du Nord, l'évêque de Québec fonda son Séminaire. De ces deux établissements, sortit toute la force du Canada : des citoyens illustres, inébranlables dans leurs principes, patriotiques dans leurs sentiments, hardis explorateurs de la solitude, fondateurs de villes nouvelles, et des prêtres zélés, les amis et les guides du peuple dans la prospérité, leurs consolateurs et leurs défenseurs aux jours de l'adversité.

Le vieux collége est tombé. L'histoire seule aura désormais le devoir de rappeler sa mission aux générations futures. Mais son œuvre subsiste. Berceau de la nationalité canadienne, il la vit jeter autour de lui de profondes racines dans le sol, et avant de n'être plus que ruines, il a vu s'élever près de lui une nouvelle citadelle du savoir et de la religion, où la jeunesse canadienne continuera de se former à la piété et aux vertus qui font les grands citoyens.

Après avoir poursuivi pendant de longues années sa carrière civilisatrice, Mgr. de Laval s'endormit dans le Seigneur, en laisant le Canada chrétien dans ses mœurs, dans ses institutions et dans ses lois.

Tous les successeurs du grand évêque de Québec continuèrent son œuvre. Ils maintinrent dans les familles l'honnêteté et la simplicité chrétienne, et par l'union intime du peuple avec ses prêtres, ils en firent un peuple de commerçants honnêtes, de cultivateurs heureux, paisibles comme des agneaux dans la paix, braves comme des lions dans la guerre, et trouvant alors fort naturel d'accomplir les actes du plus étonnant héroïsme.

L'autorité religieuse respectée comme représentant le Fils de Dieu aidant l'homme à se déifier, surveillant les intérêts des âmes, enseignant les droits de Dieu, les règles de la morale et de la justice, au besoin s'opposant à des mesures contraires à la loi divine et au bien-être de la colonie ; l'autorité royale prêtant généralement à l'action religieuse le concours de ses exemples et de ses actes, puis dans la sphère propre de son activité, travaillant au bien de la nation, encourageant les entreprises, les voyages de découverte, plantant partout la croix et se tenant près de cette croix pour la défendre contre l'ennemi ; le peuple soumis et content, heureux dans sa famille, libre dans ses aspirations, étendant petit à petit le long de la vallée du St. Laurent ses nouvelles paroisses, ses pittoresques maisons de bois, bâtissant d'humbles églises que remplacèrent bientôt des constructions plus solides dont les blanches murailles se mirent encore aujourd'hui dans les eaux du grand fleuve ! Toutes ces populations bénies de Dieu dans leurs familles, industrieuses, hardies, prêtes à laisser la charrue pour prendre le mousquet et combattre l'Iroquois ou l'Anglais, puis, au lendemain de la victoire, arborant près de la croix du clocher le drapeau blanc de la France. Voilà, messieurs, l'histoire de cette colonie chrétienne et l'éducation première donnée par l'Eglise à cette jeune nation pour la préparer à ses destinées futures.

Un jour vint où le drapeau fleurdelisé disparut de la Nouvelle-France. La dernière fois qu'elle le vit flotter victorieux, ce fut sur les

hauteurs du Carillon. Un héros chrétien, Montcalm le tenait près de la croix plantée après la victoire, double symbole de ce qui avait fait la civilisation chrétienne du Canada.

Bientôt sous les murs de la vieille ville de Québec, le drapeau blanc servait de l'inceul au guerrier chrétien, mais la croix restait debout. Elle suffit pour sauver la colonie.

Ralenti dans son élan, mais non arrêté dans sa marche, le peuple Canadien continua de s'avancer dans les voies de la civilisation chrétienne. Groupé autour de ses prêtres et de ses églises, il attendit. Il se sentait fort, disposé à défendre toujours les bases de sa nationalité : ses institutions, sa langue et ses lois, arche d'alliance que l'Angleterre jura de respecter et de garder. Elle tint parole.

Aujourd'hui les Canadiens sont redevenus maîtres de leurs destinées. Ils peuvent librement diriger leur civilisation et se faire leur avenir.

Quel sera cet avenir Messieurs ? Question importante pour la nationalité Canadienne. Sortie de l'enfance, la colonie arrive maintenant à la jeunesse. Or les peuples comme les individus passent par des époques où il est pour eux d'une souveraine nécessité de ne pas prendre une fausse direction, et où il n'y a pas de fautes à commettre. Quand les uns et les autres restent fidèles aux inspirations premières qui les firent grandir, la jeunesse fortifie les habitudes de l'adolescence et prépare la vigueur de l'âge mur. L'arbre ne se développe bien que sur le sol qui le vit naître et dans les conditions climatériques qui aidèrent ses premières pousses, de même aussi un peuple ne progresse sûrement qu'en s'attachant à ses traditions, à ses institutions, à l'esprit qui lui donna la vie. Autrement il se condamne lui-même à périr. Le passé doit donc être pour nous le flambeau et le le guide de l'avenir.

§ IV. CIVILISATION ANTI-CHRETIENNE ET ANTI-SOCIALE.

MM. depuis trois siècles, nous voyons se produire en Europe, un spectacle lamentable. Après avoir renié leur mère la Ste-Eglise, les vieilles nations catholiques ont inauguré une civilisation inconnue même des païens, et dont le dernier mot est l'orgueil satanique à sa plus haute puissance.

Des peuples chrétiens ont voulu se gouverner sans Dieu, sans Supérieur et sans Evangile.

La volonté humaine remplaçant toute loi surnaturelle, toute morale révèlée, la volonté humaine, seule juge de l'équité des lois, des intérêts du peuple, ignorant ou niant la vie future, ne s'occupant que de la terre, comme si l'homme n'était plus qu'un animal créé seulement pour jouir ici-bas ; toute autorité divine rejetée, l'Eglise méconnue, bafouée, bannie complètement de tout contrôle sur les affaires humaines ; l'avenir des peuples confié aux mains de majorités indépendantes qui sont la force, et qui, au dire du monde moderne, doivent toujours être la loi, c'est-à-dire le droit : telle est la civilisation qui a pris la direction du monde et règle aujourd'hui ses destinées.

L'état s'est entièrement séparé de la Religion. Il l'ignore, il la répudie, il affirme qu'elle n'a rien à voir dans le gouvernement temporel des peuples.

Comme si le corps pouvait rejeter le contrôle de l'âme et se déclarer indépendant de ce qui fait sa vie.

Comme si le temps n'avait aucune relation avec l'éternité, et que l'on put envisager l'un sans tenir aucun compte de l'autre.

Comme si l'homme pouvait se dédoubler en deux êtres irresponsables. L'un chrétien à la maison, dans la vie privée, l'autre athée dans la vie publique, là où son influence est plus étendue, plus persévérante et par conséquent sujette à plus d'obligations.

Comme si enfin, Dieu et sa Providence n'avait le droit de régler les paroles et les actes de l'homme que dans un lieu spécial, à des heures déterminées, mais devait ensuite abandonner sans contrôle à ses créatures, le reste de l'Univers, hommes et choses, pour les manipuler au gré de leurs passions et de leurs fantaisies.

MM., cette fameuse séparation entre Dieu et l'homme, n'aboutit qu'à un résultat : elle sacrifie Dieu et livre l'homme et le monde à l'ennemi de la nature humaine, le dé-

mon. La société en mettant l'Eglise hors la loi, devient à elle-même son propre bourreau. Divorcée d'avec Dieu elle épouse l'anarchie et le despotisme. Les révolutions sont les fruits de cette alliance.

Voyez l'Europe. Que sont devenus dans les états sans Dieu, les libertés chrétiennes, le respect des droits, la vraie civilisation ?

Tout n'a-t-il pas été foulé aux pieds ?

La France ne vit-elle pas un jour une convention qui était le nombre et se proclamait le droit, supprimer le Dieu des chrétiens et le remplacer par une vile courtisane? N'accusa-t-elle pas la propriété de vol et ne fit-elle pas des lois pour tuer les nobles et les prêtres ? Comme dans une tempête un flot pousse un autre flot, ainsi les doctrines les plus subversives marchent à l'assaut de doctrines mauvaises. Le communisme, le socialisme ne sont pas de vains mots. Paris et Berlin les ont vus à l'œuvre. Quand ils seront le nombre, non plus seulement dans les grandes villes mais aussi dans le pays, ce qui peut être ne tardera guère, alors ils seront le droit d'après la théorie moderne, ils règneront pour démolir et ruiner à moins que les peuples ne reviennent repentants, à la plus grande école de respect sur terre, au centre unique de l'autorité. de l'ordre, de la vie sociale, la Ste. Eglise Romaine.

C'est la vérité que tout dernièrement encore un vigoureux catholique, le comte de Mun faisait entendre à cette assemblée de démagogues qui se dit la France et prétend la gouverner sans l'Eglise. « Il n'y a pas de gouvernement qui ait pu se passer de la force religieuse, s'écriait l'athlète du catholicisme, pas un gouvernement n'a pu s'élever sur les ruines de la foi. » (21 mai 1878).

C'est le cri que poussait il y a quelques jours ce vieux persécuteur de l'Eglise, l'empereur d'Allemagne, tremblant en face des attentats socialistes. « Il faut ramener le peuple au sentiment religieux ! s'écriait-il. » Condamnation éclatante de la politique anti-chrétienne suivie dans son empire depuis huit ans, châtiment de Dieu tombant sur un état qui l'a mis hors la loi. Apologie forcée faite aux victimes qui le 21 mai dernier disaient à leur persécuteur « des centaines de nos prêtres sont morts sans que l'on ait pu nommer leurs successeurs, des centaines d'autres prêtres gémissent dans les cachots et dans l'exil, notre épiscopat est banni ou en prison, des milliers de religieux et de religieuses qui ne voulaient que le bien du prochain ont dû se sauver hors de la patrie, des centaines de milliers de fidèles sont privés d'assister au Saint Sacrifice et de recevoir les Saints Sacrements.

[Les catholiques allemands à Guillaume, 21 mai 1878.] »

Voilà Messieurs ce que deviennent dans les états sans Dieu, les libertés du peuple et les droits de la conscience......

En face de ces désertions répétées, l'Eglise a-t-elle abandonnée sa mission divine ? Non certes. Peuples et Rois l'ont entendue réclamer les droits de Dieu et signaler les abîmes. Dernièrement encore le regretté Pie IX l'a fait dans son fameux Syllabus, le code futur des nations, si elles doivent revivre et rentrer dans les voies du progrès...... Des chrétiens peuvent, il est vrai, différer d'opinion sur des questions purement temporelles, par exemple, l'administration des deniers publics, les mesures à prendre pour avancer la prospérité matérielle du pays. Mais ces questions forment-elles donc tout le domaine de la chose publique ? Nullement. Il en est grand nombre d'autres qui touchent aux âmes, aux intérêts futurs des peuples, et sur lesquelles le législateur est appelé à statuer, l'éducation par exemple, le mariage, le serment, les contrats..... Pour traiter ces questions, quelle règle suivra la législation dans des lois faites pour des chrétiens ?

La règle évangélique. Qui en est la dépositaire ? L'Eglise. Qui a reçu la mission de l'expliquer, de décider en dernier ressort du juste et de l'injuste, du vrai ou du faux ? L'Eglise et l'Eglise seule : tribunal infaillible investi de la pleine autorité du Souverain législateur des hommes. Elle aura donc toujours le droit et le devoir de s'enquérir si, en ces matières, les libertés inaliénables des chrétiens sont respectées par la législation civile.

Toujours aussi des législateurs chré-

tiens se feront un honneur et une obligation de conscience d'écouter cette voix qui parle au nom de la vérité éternelle, et donne seule aux lois humaines la sanction requise pour l'obéissance des peuples.

Le mépris de cette autorité divine est la source de tous les désordres qui affligent les nations modernes. Ecoutez, MM., les graves paroles que prononçait le Souverain Pontife Léon XIII dans son encyclique du 21 avril.

Après avoir énuméré les désordres, le Pontife ajoute : « Nous nous sommes convaincus que ces maux ont leur principale cause dans le mépris et le rejet de cette sainte et très-auguste autorité de l'Eglise qui gouverne le genre humain au nom de Dieu et qui est le garant et l'appui de toute autorité légitime. Les ennemis de l'ordre public ont parfaitement compris cela ; et voilà pourquoi ils ont pensé que rien n'était plus propre à renverser les fondements de la société que d'attaquer opiniâtrement l'Eglise de Dieu, de la rendre odieuse et haïssable par de honteuses calomnies, en la représentant comme l'ennemi de la vraie civilisation, d'affaiblir sa force et son autorité par des blessures toujours nouvelles, et d'abattre le pouvoir suprême du Pontife romain qui est ici-bas le gardien et le défenseur des règles immuables du bien et du juste »

Jusqu'à ce jour, le Canada s'est glorifié d'être une nation chrétienne, c'est-à-dire, une nation dont la vie politique était en parfaite harmonie, avec l'Eglise et sa doctrine. Cette alliance a fait la joie et la prospérité du pays. La famille, base de la société est restée pure, les mœurs chrétiennes, l'autorité civile a toujours commandé le respect du peuple parce que, toute en restant pleinement indépendante dans sa sphère propre d'activité elle s'est inspirée dans ses institutions et dans ses lois de l'esprit de l'Eglise qui, selon les paroles de Léon XIII, est le garant et l'appui de toute autorité légitime.

C'est ainsi que dans une famille bien conduite, le père et la mère travaillent de concert au bonheur des enfants. Leur action est diverse, en plusieurs points, indépendante aussi dans certains actes, mais unie et subordonnée pour un but commun. A la mère le soin de la famille la conduite intérieure de la maison, le père n'intervient pas dans ces détails, mais s'agit il de l'économie générale, de la conduite des enfants, de leur éducation, de leur établissement, qui oserait alors lui refuser le droit de contrôle, d'avis ou de blâme ? Qui l'accuserait d'outrepasser ses pouvoirs, qui lui reprocherait de s'immiscer dans des questions en dehors de son influence ?

Voilà, MM., ce que sont l'une vis-à-vis de l'autre les deux sociétés créés par Dieu pour conduire l'homme à sa fin suprême. Voilà ce qu'elles ont été jusqu'ici en Canada, unies mais non confondues, se prêtant un mutuel concours pour donner à ce peuple une vraie civilisation chrétienne. Voilà ce que témoigne la fête nationale de ce jour, la St-Jean-Baptiste. C'est le peuple Canadien tout entier se ralliant au pied de l'autel et de son glorieux étendard heureux et prospère, il rend grâce au Dieu qui depuis trois siècles le dirige dans les voies du progrès véritable. Docile à la doctrine de Jésus expliquée par son église, ferme dans sa foie, chrétien dans ses mœurs, dans ses institutions, dans sa littérature, le Canada réclame aujourd'hui une place honorable, sinon parmi les nations les plus nombreuses de l'univers, au moins parmi les peuples les plus attachés à Rome, les plus fidèles à Dieu et à son Eglise.

MM, gardons toujours les principes de notre civilisation chrétienne. Rejetons avec indignation les doctrines contraires qui pourraient nous venir de l'autre côté de l'océan, elles présageraient pour le Canada, décadence et ruine.

MM, à côté des merveilles de son Exposition, Paris pourra montrer aux millions de curieux accourus de tous les coins de l'univers, les ruines de Son Hôtel de Ville, le nouveau centre d'action que les peuples séparés de l'Eglise, ont donné à leur vie politique. Elles sont là, hideuses et menaçantes, souillées par toutes les révolutions successives qui vinrent y déployer leurs orgies. Tout près s'élève dans sa force et sa majesté la vieille basilique de Notre-Dame. C'est là que durant des siècles, peu-

ples et monarques vinrent adorer leur Dieu, le proclamer le premier roi des Francs, se faire gloire de prendre sa loi pour base de leurs institutions sociales et lui redire le cri de fidélité chrétienne : Le Christ commande, le Christ règne, le Christ triomphe.

La vieille basilique attend le jour où la France repentante reviendra dans son enceinte, courber son étendard devant la croix et renouveler l'alliance qui fit sa force et sa prospérité antique.

Voilà, MM., le double symbole de la vie sociale, l'Eglise et l'Hôtel de ville. Ne nous faisons pas illusion, le peuple est le même partout. Quand on le détache de l'Eglise, quand l'Etat veut se passer de Jésus et de sa doctrine, le peuple s'installe à l'Hôtel de ville, il se proclame le maître et tyrannise. Si la force arrête pour un temps ses violences, le peuple éclaire sa retraite à la lueur des palais et des hotels de ville en flammes, il jure de venir bientôt mieux préparé et plus fort.

Grâces à Dieu le Canada ne connait pas encore ces horreurs. Puisse-t-il n'en jamais faire l'expérience ! Pour cela, MM, soyons fidèles au passé..........

Ne déplaçons jamais la base de notre édifice national. Nos pères l'élevèrent sur la tombe de ce grand évèque qui forma le Canada, Mgr de Laval. Ils le bâtirent sur le roc de l'Eglise, n'allons pas le placer sur le sable ou sur un terrain mouvant. Il tomberait vite en ruine. Tenons haut et ferme le drapeau qui résume nos aspirations et notre programme politique: Nos institutions, notre langue et nos lois.

Je suis heureux, messieurs, d'unir mes vœux aux vôtres pour la prospérité du Canada, ma patrie d'adoption, j'ai retrouvé ici tout ce que j'aimais dans la vieille Bretagne monarchique et chrétienne, un peuple paisible et laborieux, bienveillant pour ses voisins, mais jaloux de ses droits et de ses libertés antiques, inflexible dans ses principes, fier de son passé, plein de confiance dans l'avenir ; un peuple attaché à l'Eglise, la prenant pour centre de sa vie intellectuelle et sociale, aimant et respectant ses prêtres comme des amis et des guides, et marchant d'un pas assuré dans les voies de la civilisation et du progrès.

Salut au noble drapeau que des chrétiens viennent planter en ce jour aux pieds des autels, salut à l'étendard de la St-Jean-Baptiste ! Il résume le passé et nous montre le chemin de l'avenir. Il nous dit l'alliance intime de la société civile avec la société religieuse qui lui donne la vie. Que tous les Canadiens se rangent près de ce drapeau pour le maintenir toujours au chemin de l'honneur et de la civilisation chrétienne. MM, pas d'apathie, pas d'indifférence, ce drapeau ne représente point une portion du pays seulement, il est la force même du Canada, sa devise est le programme que tout canadien doit adopter et aimer de tout l'amour qu'il porte à sa patrie et à sa nationalité, nos institutions, notre langue et nos lois.

Sur ce continent cinquante millions d'hommes sont à l'œuvre pour civiliser et fonder. Chez nos voisins, aux Etats-Unis, il y a, il est vrai, grand nombre de catholiques, mais ils ne forment pas un tout compact, organisé en nation. Nous, ici, nous sommes un million de citoyens rangés autour de la croix et du drapeau national, un million de chrétiens décidés à établir une nation chrétienne. Les Francs étaient moins nombreux autour de Clovis quand ils se donnèrent à l'Eglise ; et la nation française sortit de ce berceau. Laissons faire Dieu et le temps. Nous aussi, nous verrons un jour un grand peuple rangé sur les bords du St. Laurent près de la croix et de son drapeau national, et l'histoire enrégistrera les exploits d'une nation chrétienne, les faits et gestes de Dieu accomplis par les Francs de l'Amérique du Nord.

ED. HAMON, S. J.



Ch Letaille Paris

LE DIVIN CŒUR DE JÉSUS

Venez tous à Moi, et vous trouverez le repos de vos âmes.